

LYNX HOCKEY CLUB ITTRE

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

Cher membre, Cher parent,

Le Lynx Hockey Club, fondé en 2012, est un Club familial ouvert à tous dont les valeurs sont l'ouverture et le respect. L'objectif du Club est avant tout d'offrir à ses membres le plaisir d'un sport d'équipe qu'est le Hockey au travers de l'épanouissement du joueur.

Pour permettre au Club d'exercer ce rôle et aux joueurs de se développer dans un environnement serein et agréable, un certain nombre de règles, auxquelles tout amateur de hockey devrait être attaché, ont été rappelées dans le présent Règlement d'Ordre Intérieur. Ces règles s'appliquent dans le cadre de toutes les activités du Club et dans toutes les installations utilisées par le Club.

En s'inscrivant au Club, le membre et ses parents s'engagent à les respecter et à adhérer aux valeurs de fair-play et de respect qui régissent le hockey.

Le membre du Club montre l'exemple pour lui-même et pour l'image du Club auquel il appartient.

Table des matières

A. RÈGLES GÉNÉRALES DU CLUB	3
B. UTILISATION DU LOGO ET SPONSORING.....	3
C. CHARTE DU JOUEUR	4
D. CHARTE DES PARENTS	6
E. RÈGLES D'UTILISATION DU TERRAIN	7
F. RÈGLES RELATIVES AU MATÉRIEL ET AUX INSTALLATIONS	8

A. Règles générales du Club

Les membres sont tenus de respecter les valeurs du Club et l'éthique sportive en toutes circonstances.

Tout membre, spectateur ou accompagnateur est tenu de respecter les présentes règles et de prendre soin au matériel et des infrastructures.

Toute personne fréquentant les activités du Club se comportera correctement dans le respect de l'ordre public, de l'hygiène et des bonnes mœurs. Aucun comportement agressif ou injurieux vis-à-vis d'un joueur, d'un arbitre ou d'un spectateur ne peut être accepté.

En dehors des périodes d'entraînement et de matchs, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents et ne peuvent être laissés sans surveillance.

Le Club décline toute responsabilité du chef de perte ou vol d'objets déposés ou abandonnés dans les installations. Les vêtements et objets trouvés dans les enceintes du Club sont conservés pendant deux mois. Passé ce délai, ils sont considérés comme abandonnés et peuvent être donnés ou vendus au profit du Club.

Pour pratiquer leur sport, les membres doivent être en ordre de cotisation.

Le Club se réserve le droit de réclamer le remboursement de toute pénalité qu'il se verrait contraint de régler notamment à la fédération, à raison d'une faute ou d'un comportement d'un membre. En cas de récidive, le Comité pourra prendre les mesures adéquates.

Les membres ne peuvent, sans l'accord préalable du Comité sportif, défendre en matchs officiels les couleurs d'un autre Club.

L'application du présent règlement d'ordre intérieur est assurée par le Comité du club qui est en droit d'infliger une sanction en cas de non-respect.

Tous les cas non prévus par le présent règlement seront tranchés par le Comité du Club.

B. Utilisation du logo et sponsoring

L'utilisation du logo du Lynx HC est strictement réservée aux vêtements officiels du Club et à la communication officielle du Club. Toute autre utilisation est interdite.

Toute utilisation du logo du Lynx HC doit être préalablement autorisée par le Comité.

Tout proposition de sponsoring peut être faite au responsable sponsoring du Club.

Le Comité du Club est seul compétent pour conclure et gérer toute proposition publicitaire ou de sponsoring pour le Club et ses équipes y compris pour les vêtements d'après match d'une équipe reprenant le logo du Lynx.

Les recettes financières qui en découlent sont à destination du Club.

C. Charte du joueur

L'engagement des joueurs

L'ARBH accorde une grande importance aux valeurs de sportivité et respect.

En s'inscrivant dans le Club, les joueurs, jeunes et adultes, adhèrent aux valeurs de **fair-play et de respect** à l'égard des coaches, entraîneurs, co-équipiers, arbitres et adversaires.

Les joueurs participent aux entraînements et aux matches avec attention et plaisir, en écoutant les conseils de leur coach et entraîneur, en se donnant 100% le meilleur d'eux-mêmes, en cherchant à progresser et à se dépasser tout en apprenant à connaître leurs limites.

Les joueurs pratiquent leur sport avec plaisir en cherchant à faire de leur mieux sans jamais abandonner, en contribuant à l'esprit d'équipe et en cherchant à faire évoluer le niveau de leur équipe.

Les joueurs respectent les règlements, ne cherchent pas à les enfreindre et refusent la tricherie.

Les joueurs apprennent à perdre avec dignité et gagner avec modestie et savent reconnaître la supériorité de l'adversaire.

Les joueurs respectent et soutiennent les personnes bénévoles qui consacrent leur temps libre à ce sport.

Les joueurs contribuant à l'esprit d'équipe, ont une attitude positive et respectueuse envers leurs co-équipiers en toutes circonstances, en cherchant à faire évoluer le niveau de leur équipe tout en respectant le niveau et les capacités de chaque joueur.

Par leur comportement, les joueurs sont conscients d'avoir un impact direct sur l'ambiance de l'équipe et du Club.

Les joueurs respectent les infrastructures et le matériel mis à leur disposition conformément aux règles d'utilisation des terrains et infrastructures.

Dans le respect de l'équipe, le joueur s'assure d'arriver à l'heure aux entraînements et aux matches sur base de l'heure fixée par le coach ou manager d'équipe (30 ou 45 minutes avant le match dépendant des équipes).

Tous les joueurs porteront lors des entraînements et lors des matches un protège-dents et des protège-tibias. Sur PC, le port du masque est recommandé pour les défenseurs restant au niveau du goal.

Les joueurs, coach, capitaine et manager veillent à éviter des forfaits de matches. Tout forfait se paie cher : l'équipe perd son match de hockey non joué 0-5, mais le Club doit payer une amende. Il est donc impératif d'éviter ce genre de situation. Le Comité du Club se réserve le droit de réclamer le remboursement de l'amende de forfait dans le cas où le forfait est non justifié.

Le Comité du Club se réserve le droit de réclamer le remboursement de toute pénalité qu'il se verrait contraint de régler notamment à la fédération, à raison d'une faute ou d'un comportement d'un membre.

Règles, instructions et conseils aux joueurs, coaches, managers et capitaines, d'équipes

Avant le début du match :

- Le joueur est tenu d'indiquer ses présences ou absences aux matchs suffisamment à l'avance afin de permettre au manager d'équipe de prévoir des renforts éventuels.
- Si l'équipement du Club visiteur est semblable à celui du Club qui reçoit, le joueur prévoit un maillot orange et des chaussettes de couleurs différentes.
- Le manager ou capitaine d'équipe convoque les joueurs, prévoit les arbitres adéquats et complète la feuille de match dans 'Hockey Belgium'
- En termes de renfort d'équipe : il convient de se référer au règlement de la LFH (Ligue Francophone de Hockey), les règles étant fonction de la catégorie d'équipe, En cas de questions, le manager ou capitaine peut s'adresser au secrétaire sportif
- Pour les matchs à domicile, le manager ou capitaine s'assure que la pharmacie est bien disponible (chaque Club doit mettre à disposition une pharmacie) et prévoit des balles de match. Pour les équipes jeunes, le manager prévoit les oranges pour la mi-temps pour les deux équipes.
- Prévoir un membre du Club de hockey délégué au terrain
- Accueillir les arbitres officiels au Clubhouse et les payer (si le match n'est pas arbitré par des arbitres Club)

Durant le match :

- Le coach, manager ou capitaine d'équipe est responsable de la bonne tenue et du bon comportement des joueurs de son équipe.
- Aucun spectateur ne sera admis dans la zone neutre du terrain, seul le délégué au terrain, le coach, le manager, le soigneur et les joueurs inscrits sur la feuille de match peuvent s'y trouver. Les ball boys/girls sont admis aux abords du terrain pour effectuer la tâche qui leur est impartie.
- Le délégué au terrain ou les responsables du Club veillent au maintien de l'ordre aux abords et dans la zone neutre du terrain et pourraient être amenés à devoir demander à un spectateur de quitter l'enceinte du terrain, ou au coach, manager, soigneur et aux joueurs de réserve de s'asseoir dans l'abri des joueurs.
- Les joueurs du match suivant celui qui est en cours ne peuvent pas s'échauffer dans la zone neutre du terrain.
- Les arbitres et coachs veillent à commencer les matchs à l'heure prévue et peuvent être amenés à faire cesser le match en cours lorsque celui-ci n'est pas terminé à l'heure du début de son match.

Après le match :

- Les joueurs, coachs et managers veillent à laisser le terrain dans un état impeccable (jeter les ordures, ne rien laisser traîner sur le terrain) et à ranger les goals qui ne sont pas les goals officiels
- Les joueurs quittent le terrain rapidement pour laisser la place aux joueurs du match suivant.
- L'arbitre désigné complète la feuille de match en 'Hockey Belgium'
- S'il s'agit du dernier match de la journée, le coach s'assure d'éteindre les lumières, à ranger les piquets de délimitation du terrain et à fermer l'enceinte du terrain à clé.

D. Charte des parents

L'engagement des parents

L'ARBH accorde une grande importance aux valeurs de sportivité et respect.

En inscrivant leur enfant dans le Club, les parents pratiquent et encouragent les valeurs de **fair-play et de respect** à l'égard des coachs, entraîneurs, co-équipiers, arbitres et adversaires.

Les parents s'assurent de la présence des enfants à l'heure aux entraînements et aux matchs et s'excusent en cas de retard. Ils préviennent suffisamment à l'avance en cas d'absence et ont conscience que toute absence pénalise l'enfant et l'équipe.

Les parents soutiennent les enfants dans leurs aspirations et les encouragent à donner le meilleur d'eux-mêmes durant les séances d'entraînement et les matchs et les félicitent pour les efforts fournis.

Les parents encouragent les enfants lors des matchs **de manière positive** en laissant les décisions sportives au coach.

Les parents évitent de se projeter sur les exploits individuels de leurs enfants ou de se focaliser sur le classement. Ils soulignent et encouragent les progrès de l'équipe.

Les parents respectent les décisions du Club, nécessaires à la bonne conduite de ses missions. Ils respectent les décisions du coach et entretiennent les meilleurs contacts possibles avec les entraîneurs, coaches et responsable du club.

5 conseils concernant la bonne tenue au bord du terrain

1. Le plaisir fait partie du jeu !

Au lieu de lui demander « As-tu gagné ? As-tu marqué ? », demandez-lui : « Tu t'es amusé ? Comment ça s'est passé ? ». Ainsi, vous mettez l'accent sur le plaisir qu'il a pu tirer de son match et moins sur la prestation

2. Encourager, mais pas coacher

Donner des consignes est compliqué et peut distraire. Même si votre intention est louable, donner des conseils et coacher votre enfant depuis le bord du terrain n'est pas une bonne idée. Un entraîneur peut indiquer des options que vous ne connaissez pas et différentes de ce que vous criez. Vous pouvez même mettre l'enfant hors-jeu et le déstabiliser, surtout si ce que vous dites est négatif.

3. Encouragez tous les enfants et pas simplement le vôtre !

Tous les parents ne sont peut-être pas là. Si tout le monde encourage toute l'équipe, ce sera beaucoup plus agréable pour chacun.

4. Donnez-vous-même le bon exemple

Ne dites rien à l'arbitre. C'est parfois difficile mais indispensable : ne le critiquez pas. Les décisions sont parfois contraires mais cela fait partie du sport. Nous devons montrer l'exemple à nos enfants et ainsi ils apprendront que l'arbitre fait de son mieux et qu'il mérite le respect.

5. Laissez à votre enfant la possibilité de faire sa propre expérience sportive

Voulez-vous que votre enfant atteigne le niveau que vous lui avez défini ou préférez-vous qu'il puisse lui-même laisser libre cours à son talent ? Laissez-le s'exprimer et ainsi, il aura vraiment du plaisir à exercer son sport !

E. Règles d'utilisation du terrain

- Les seules personnes admises dans l'enceinte des terrains sont les joueurs, les arbitres et les staffs des équipes. Les parents et accompagnateurs doivent obligatoirement rester à l'extérieur des clôtures des terrains.
- Il est strictement interdit de monter sur les clôtures, de s'y asseoir ou de passer au-dessus pour entrer ou sortir du terrain.
- Il est strictement interdit de monter sur le terrain sans l'accord préalable et spécifique d'un responsable du Club. La réservation du terrain pour un entraînement (collectif ou individuel), une rencontre ou une location doit se faire préalablement auprès du responsable sportif du Club ou du secrétaire sportif.
- Il est interdit de pratiquer le hockey sur le terrain si celui-ci n'a pas été préalablement arrosé par un responsable du Club ou une personne qui en a été autorisé. Lui seul sera habilité à déterminer si le degré d'humidité requis pour la pratique du jeu est atteint.
- En aucun cas, une personne non autorisée par le Club ne pourra faire fonctionner l'arrosage ou l'éclairage.
- L'éclairage sera éteint immédiatement après l'entraînement et au plus tard à 22 heures. Lorsque le terrain est occupé par un groupe restreint ou n'utilisant qu'une partie du terrain, celui-ci ne sera que partiellement éclairé.
- Il est interdit de jouer sur le terrain si celui-ci n'a pas été dégagé des feuilles d'arbres, branches, papiers et autres déchets pouvant s'y trouver.
- Des chaussures adéquates à la pratique du Hockey sur gazon mouillé ou des baskets sans crampons doivent être utilisées sur le terrain et le joueur veille à avoir des chaussures propres avant de pénétrer dans l'enceinte du jeu.
- Il est interdit de jouer sur le terrain en cas de neige, de verglas, lorsque la température est en dessous de 3°C et en cas de dégel après une période de gel intense.
- Les goals latéraux doivent être remis à leurs places de rangement après utilisation. Il est interdit d'utiliser les goals de hockey pour jouer au football.
- Rien ne peut être jeté dans l'enceinte de jeu et il est demandé de respecter scrupuleusement l'usage des poubelles.
- Il est strictement interdit de faire ou d'utiliser du feu sur le terrain. Il est donc également interdit de fumer dans les enceintes de jeu
- Il est strictement interdit d'amener des verres ou des bouteilles aux abords du terrain. Seuls les gobelets en plastique et les canettes sont acceptés. Ils sont jetés dans une poubelle après usage.
- La seule boisson autorisée sur le terrain est l'eau. Tout autre liquide peut altérer les fibres synthétiques formant le gazon.
- Veillez à ne rien laisser traîner derrière vous lorsque vous quittez l'enceinte de jeu
- Les animaux sont strictement interdits sur le terrain. Les propriétaires d'animaux domestiques devront prendre toutes dispositions pour que la présence de ceux-ci dans les enceintes du centre sportif ne constitue aucun trouble.

- Tout objet lourd ou pointu est interdit sur le terrain. Un véhicule à roues, tel qu'un vélo est interdit sur le terrain.

F. Règles relatives au matériel et aux installations

- Les personnes fréquentant les activités du Club sont invitées à respecter le matériel et les installations et à maintenir l'état de propreté en utilisant les poubelles prévues.
- Les personnes fréquentant les activités du Club sont invitées à maintenir l'état de propreté des vestiaires, de la cafétéria et des installations du centre sportif. Elles sont invitées à secouer leurs chaussures à l'extérieur, à utiliser les douches avec modération, à prendre soin de fermer correctement les robinets et à éteindre les lumières en quittant les lieux.
- Les personnes fréquentant les activités du Club sont responsables des dégradations qu'elles causent, volontairement ou non, au matériel et installations. Outre les frais de réparation ou de remplacement du préjudice subi, le Comité du Club pourra, en cas de dégradations volontaires, imposer à son responsable toute sanction qu'il jugera utile.
- Le Club décline toute responsabilité quant à la perte ou au vol des objets ou valeurs appartenant aux membres. Les vêtements et objets trouvés dans les enceintes du Club sont conservés pendant un mois. Passé ce délai, ils sont considérés comme abandonnés et peuvent être donnés ou vendus au profit de l'association.
- Les propriétaires d'animaux domestiques devront prendre toutes dispositions pour que la présence de ceux-ci dans les enceintes du Club ne constitue aucun trouble. Les animaux sont strictement interdits sur le terrain.
- Parking : l'entrée et la sortie des véhicules doivent se faire lentement. Le parcage des voitures se fait de manière rationnelle, de façon à permettre d'utiliser au maximum l'espace disponible et à ne pas gêner le mouvement des autres voitures.

Sportivement,

Le Comité du Lynx Hockey Club
